



# ESAT Braud et Saint-Louis

ÉTABLISSEMENT ET SERVICE  
D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL

LIVRET D'ACCUEIL

# Qui sommes-nous ?

---

L'Adapei 33 est **une association de parents** qui accueille et accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel, psychique ou avec autisme.

Elle propose des réponses adaptées au parcours de vie de chaque personne qu'elle accompagne.

## La Section locale Haute-Gironde et Libournais

---

La Section locale est le relais de proximité pour les personnes accompagnées, leurs familles et leurs proches.

Elle est gérée et animée par **des parents bénévoles**.

**Le Délégué à l'Action Associative** est votre interlocuteur privilégié sur l'ESAT.

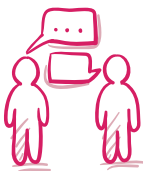
Vos contacts associatifs :

**Responsable de la Section locale Haute-Gironde et Libournais :**  
Nadège Thiercelin

Tél. 06 68 27 66 03 - [nadege.thiercelin@adapei33.com](mailto:nadege.thiercelin@adapei33.com)

**Déléguée à l'Action Associative de l'ESAT Braud et Saint-Louis :**  
Marie-Christine Birot

Tél. 06 78 19 68 05 - [mariechristine.biot@adapei33.com](mailto:mariechristine.biot@adapei33.com)



## L'Adapei en quelques chiffres

---



**3 300**

Personnes  
accompagnées



**10 500**

Proches  
concernés



**600**

Adhérents



**1 300**

Professionnels



Vous, ou l'un de vos proches,  
venez d'intégrer un établissement de l'Adapei 33.

Depuis 1958, nous avons à cœur d'assumer cette mission  
avec sérieux et engagement.

Au-delà de notre expertise en accompagnement,  
nous défendons des valeurs fortes : solidarité, respect  
et humanisme.

Votre voix compte pour les faire vivre au quotidien.  
Votre participation est précieuse.  
Je reste à votre écoute,

Nathalie Remy

Présidente de l'Adapei 33



## Bienvenue à l'ESAT Braud et Saint-Louis

Vous venez d'intégrer l'ESAT Braud  
et Saint-Louis.

Notre volonté est de tout mettre  
en œuvre pour que votre  
accompagnement se déroule dans  
les meilleures conditions possibles,  
et de faciliter votre adaptation au  
sein de votre nouveau lieu de travail.

L'équipe de l'ESAT reste à votre  
écoute et à celle de vos proches  
pour toutes les questions que vous  
pouvez vous poser.

L'équipe de l'ESAT Braud et Saint-Louis



# Les étapes clés de votre accompagnement

A votre admission, vous signerez votre **Contrat de Soutien et d'Accompagnement par le Travail (CSAT)** qui décrit les objectifs et le type d'accompagnement qui vous sont proposés. Puis, nous préparons ensemble votre projet personnalisé.

## 1 Le recueil des **attentes**

J'explique mes envies, ce que j'aime faire ou n'aime pas faire. *J'aime être dans la nature. Je n'aime pas travailler toute la journée sur une chaise. J'aime faire des choses différentes tous les jours. J'aime être au contact des gens.*

Un référent professionnel m'aide à exprimer mes attentes et m'accompagne pendant toute la durée du **projet personnalisé**.

## 2 Le recueil des **besoins**

Tout au long de mon parcours à l'ESAT, les professionnels m'aident à identifier ce dont j'ai besoin pour réaliser mon projet *Je passe des tests et je fais des exercices pour savoir si je sais me rendre seul sur un chantier, si je sais rendre la monnaie, si je sais accueillir un client, si je sais rempoter une plante...*







Vous êtes l'unique acteur de votre projet et tous les professionnels de l'ESAT sont là pour vous accompagner.

A vous d'exprimer vos souhaits et de mettre tout en œuvre avec nous pour les réaliser.



## Qu'est-ce que...

### **Le Contrat de Soutien et d'Accompagnement par le Travail (CSAT)**

Le CSAT est un accord officiel entre l'ESAT et vous, qui définit les conditions dans lesquelles vous travaillez.

### **Le projet personnalisé**

C'est un document qui dit ce que vous faites avec l'ESAT et pourquoi vous le faites.

Il fait l'objet d'un bilan partagé chaque année et il est réactualisé en fonction de votre parcours au sein de votre établissement.

### **La Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE)**

La RAE est une attestation qui reconnaît les compétences d'une personne dans un métier.

## **3 L'élaboration du projet personnalisé**

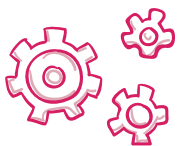
Je fais des choix pour ma vie professionnelle et pour gagner en autonomie. *Quel métier je peux faire ? Quel stage je peux faire ? Quelle formation pourrait me convenir ? Comment je peux passer mon permis de conduire ?*

Et je signe mon avenant au CSAT qui reprend les objectifs de mon projet.

## **4 La mise en œuvre du projet personnalisé**

L'ESAT m'accompagne dans la réalisation de mon projet.

*Je vais travailler dans l'atelier espaces verts. Je vais faire une formation taille de haie. Je vais me préparer pour passer une **Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE)** ouvrier en travaux paysagers.*



# Les ateliers professionnels & activités commerciales

---

L'ESAT vous propose d'exercer votre activité professionnelle dans l'atelier de votre choix, selon les places disponibles.



## 1 L'atelier **Espaces verts**

Les équipes espaces verts interviennent dans les entreprises, les collectivités et chez les particuliers pour tondre, tailler les haies, créer des massifs et entretenir ...

Nos équipes, composées de travailleurs d'ESAT encadrés par des moniteurs experts dans ce domaine, utilisent du matériel professionnel et adapté pour répondre à l'ensemble des attentes clients.



## 2 L'atelier **Blanchisserie**

La blanchisserie est située sur le site de l'ESAT. L'équipe de la blanchisserie entretient le linge des particuliers, des collectivités et des entreprises : tri, lavage, séchage, repassage.

Certifiée RABC, l'équipe propose une solution de blanchiment dans le respect du linge et de l'environnement, (produits lessiviels biodégradables, lavage basse température...).



### 3 L'atelier Sous-traitance industrielle

L'atelier sous-traitance industrielle est situé sur le site de l'ESAT.

Cet atelier propose des activités variées telles que l'assemblage de petites pièces, le montage de carton, le conditionnement...

Ces travaux sont confiés par des entreprises qui souhaitent sous-traiter une partie de leur production à l'ESAT. Cet atelier de travail peut être délocalisé.



### 4 L'atelier Horticulture

L'atelier horticulture est situé sur le site de l'ESAT.

Cet atelier propose des activités variées, de la production de fleurs, plantes et plants maraîchers, en plein air et sous serres, jusqu'à la vente auprès du public et des professionnels tout au long de l'année.

Cet atelier travaille quelques week-ends dans l'année et lors des portes ouvertes. L'atelier a un stand sur le marché de Blaye avec la STP.





## 5 L'atelier Restauration

L'équipe restauration a pour mission de remettre en température les plats réalisés par nos partenaires.

Ils accueillent, servent les repas et entretiennent la salle du self.

## 6 L'atelier Propreté

L'équipe propreté intervient chez des professionnels, des particuliers et entretient les différents espaces de l'ESAT.

## L'accompagnement à l'emploi en milieu ordinaire de travail

L'accès au milieu ordinaire de travail est un projet pour certains travailleurs en situation de handicap. En lien avec le service d'insertion, l'ESAT peut vous accompagner dans ce projet si vous le souhaitez.

- Il communique vos compétences aux entreprises avec lesquelles il est en lien (clubs d'entreprises, filières professionnelles...).
- Il organise des stages individuels en entreprise, accompagnés par des professionnels chargés d'insertion ;
- Il développe des prestations sous forme de détachements individuels ou collectifs sans encadrement technique afin de vous intégrer en entreprise ;
- Il développe des projets dits Hors murs pour vous permettre de vous familiariser avec le milieu ordinaire de travail ;
- Il assure votre suivi en milieu ordinaire de travail par des professionnels chargés d'insertion ;
- Il garantit votre droit au retour en ESAT en cas d'échec de l'insertion en milieu ordinaire de travail.







# Les prestations qui vous sont proposées

---

Pour répondre à vos besoins et à vos attentes, exprimés dans le cadre de votre projet personnalisé, l'ESAT vous propose différentes prestations.

## 1 L'accompagnement au travail

L'ESAT vous accompagne dans votre parcours professionnel :

- En effectuant des **évaluations régulières de vos aptitudes pour vous permettre d'évoluer** dans votre projet professionnel,
- En **adaptant votre temps de travail** à vos besoins,
- En vous permettant **d'évoluer dans l'ensemble des ateliers** pour découvrir l'activité dans laquelle vous souhaitez vous professionnaliser ou pour soutenir votre projet de changement d'atelier,
- En vous assurant **la compréhension et l'acceptation des contraintes liées au travail et aux activités** : apprentissage et respect des consignes de sécurité (horaires, temps de transports, travail à l'extérieur de l'établissement, conditions climatiques etc.).
- En **adaptant les postes de travail et les modes opératoires** pour une bonne compréhension des actions nécessaires à la réalisation de vos tâches.



## 2 La formation professionnelle

L'ESAT vous propose un véritable parcours de formation professionnelle :

- En veillant à ce que ce **parcours soit adapté à vos aptitudes**. Tous les projets de formation découlent des évaluations réalisées en atelier et sont validés lors des projets personnalisés ;
- En vous faisant bénéficier de formations professionnelles pour vous permettre de **développer vos compétences** ;
- En vous accompagnant vers **la qualification de vos compétences au travers de la RAE ou de la VAE**.



## 3 Les plateformes métiers

La structuration des ESAT en plateformes métiers permet de développer le parcours professionnel de tous, en se donnant les moyens d'accompagner les personnes en termes de formation, de qualification et de mises en situation.

Les plateformes métiers se mettent en place progressivement sur les ESAT et ne concernent que quelques métiers.

Le **parcours de formation** vous permet de vous spécialiser dans votre métier, sur un plateau technique, avec des zones pédagogiques dédiées à la formation.

Le **parcours de qualification** vous permet de vous professionnaliser et d'obtenir un diplôme d'État (CAP, BEP..) par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le **parcours d'insertion** vous permet d'exercer votre activité professionnelle dans les mêmes conditions que celles du milieu ordinaire (mobilité, autonomie, habiletés sociales, relation client...) via le dispositif Passerelle.

Ce parcours vous propose des stages en entreprises pouvant déboucher sur un emploi pérenne.

## 4 L'accompagnement social

L'accompagnement social est réalisé par l'ESAT en lien avec vos représentants légaux, les services de proximité et les services sociaux de droit commun. Les professionnels de l'ESAT vous apportent aide et soutien :

- **Pour résoudre des difficultés sociales** : accès aux droits, soutien à la compréhension, accompagnement lors de démarches administratives etc...
- **Pour accéder à un logement autonome** : élaboration du budget, choix de la localisation, aide à la prospection et aux visites ;
- **Pour les décisions relatives aux mesures de protection juridique** : conseil, médiation lors de la demande (première demande ou demande d'allègement) et accompagnement lors des diverses démarches ;
- **Pour gérer des situations conflictuelles ou à risques** : médiation, conseil, accompagnement ;
- **Dans votre projet de parentalité** : accompagnement et orientation pour faciliter l'accès à un étayage, une médiation, la mise en place de groupes de parole, d'ateliers dédiés (scolarité, autorité parentale...).





## 5 La formation à l'autonomie sociale

L'ESAT favorise les apprentissages pour améliorer votre autonomie sociale :

- Il vous propose des formations pour améliorer votre autonomie dans vos déplacements (à pied, à vélo, dans les transports en commun, en voiturette, ou en voiture).
- Il vous accompagne pour connaître et faire valoir vos droits et pour respecter vos devoirs. Il vous explique et vous remet la charte des droits et des libertés.



### Charte des droits et des libertés

La charte des droits et des Libertés vous explique quels sont vos droits et comment les faire-valoir.



## 6 L'accompagnement psychologique

Un psychologue de l'ESAT vous propose un accompagnement adapté à vos besoins et à vos demandes :

- Il vous écoute, vous conseille et vous oriente vers un suivi psychologique extérieur à l'établissement si nécessaire (CMP - Centre Médico-Psychologique) ;
- Il organise des groupes de parole pour améliorer les relations au sein de l'atelier ou de l'ESAT ;
- Il évalue votre potentiel pour vous aider à déterminer votre projet professionnel.

## 7 Les actions de prévention et de promotion de la santé

L'ESAT vous accompagne dans vos démarches de santé :

- Il facilite le suivi de vos actions médicales et de vos projets de soins, en vous autorisant des absences pour vos rendez-vous médicaux spécifiques.
- Il vous accompagne éventuellement lors d'un rendez-vous pris auprès de la médecine du travail.
- Il vous propose des actions de prévention *conduites addictives (tabac, alcool...), hygiène alimentaire, hygiène bucco-dentaire, corporelle, sommeil, contraception, prévention des MST...*, dans le cadre de clubs santé. Ces actions peuvent être mises en place avec l'appui d'organismes extérieurs.
- Il vous aide à trouver les médecins ou organismes de santé dont vous avez besoin, près de chez vous : *médecin traitant, infirmière, pharmacie, dentiste...*



## 8 L'accès à l'art, la culture le sport et les loisirs

L'ESAT vous facilite l'accès à l'art, la culture, le sport et les loisirs :

- Il vous oriente vers les organismes compétents de loisirs et de séjours adaptés ;
- Il organise des partenariats pour faciliter l'accès aux rencontres, spectacles, animations culturelles et sportives.
- Il vous propose de participer à des projets culturels organisés par l'établissement.
- Il participe au financement de la licence de sport adapté en lien avec le CVS et vous encourage à participer aux activités sportives organisées sur l'établissement avec le **Pass'Sport**.

## 9 Préparation à la cessation d'activité

L'ESAT vous accompagne progressivement à l'arrêt de votre activité professionnelle (changement d'orientation MDPH, départ à la retraite...).



### Le livret sport & Pass'Sport

Ce livret vous permet de découvrir pourquoi et comment faire du sport.

Il vous permet aussi de faire 30 heures d'activité physique et sportive, par an, pendant votre temps de travail.



# Les services de proximité

---

Selon vos besoins, vous pouvez bénéficier de prestations proposées par d'autres établissements et services de l'Adapei 33, ou par d'autres associations présentes sur le territoire.

## **La Section à Temps Partiel de Braud et Saint-Louis (STP)**

La STP propose des activités de maintien et de développement des acquis professionnels pour les personnes accueillies à l'ESAT. Elle accompagne les personnes dans les différentes étapes de transition ou d'évolution dans leur projet professionnel. Pour en bénéficier, une double orientation MDPH est nécessaire : ESAT accueil à temps partiel et Section à Temps Partiel.

## **L'Unité d'Hébergement de Blaye (UH)**

L'UH de Blaye, gérée par l'Adapei 33, est une structure d'hébergement. Cet hébergement est adapté pour permettre aux personnes accueillies de gérer leur vie, en toute sécurité, tout en maintenant le lien avec leur famille.

L'UH Blaye propose un hébergement en chambre individuelle avec des parties communes et chacun participe aux actes de la vie quotidienne avec un accompagnement adapté pour l'aider à développer ses compétences sociales.

## **Le Service d'insertion**

Le service d'insertion répond à la fois à vos besoins et à ceux de l'entreprise qui vous emploie, avec une équipe de chargés d'insertion professionnelle, répartis sur toute la Gironde, qui ont pour missions :

- L'insertion (pour un besoin de recrutement)
- Le maintien ou la consolidation dans l'emploi (pour une personne nouvellement recrutée ou déjà ancienne qui rencontre des difficultés).

## **Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)**

Le SAVS accompagne des personnes qui vivent en logement autonome, ou qui ont le projet de vivre en autonomie. Il peut par exemple intervenir au domicile familial. Il répond à la volonté des personnes de vivre à domicile en leur permettant d'acquérir une autonomie dans la vie quotidienne, sociale et professionnelle.



## Handamos

Handamos est une équipe de professionnels qui vous accompagne dans le milieu ordinaire de travail pour obtenir un emploi et/ou pour le garder.



## Le foyer EVA - Foyer d'Hébergement



42 avenue de la République  
33820 Braud et Saint-Louis

☎ 05 57 94 80 60

@ adm@eva.asso.fr

## Cité Caritas - Dispositif d'accueil d'urgence



32 rue de Maçons  
33390 BLAYE

☎ 05 57 68 00 51

## AMSTAD - GEM de la Haute-Gironde



28 rue Emilie Dantagnan  
33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC

☎ 05 40 10 89 77

☎ 06 10 51 20 67

@ gemhg@sfr.fr

**Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH).** Le SAMSAH accompagne des personnes qui vivent en logement autonome, maison relais, résidence sociale ou au domicile familial sur le territoire de la Haute-Gironde.

## Les Champs du possible - GEM de la Haute-Gironde

Les Champs du possible est une association qui permet à tous les publics de se réunir autour d'activités de loisirs, de sorties culturelles, et qui peuvent vous aider au quotidien (informatique, accompagnement illettrisme...)



6 bis route de Saint-Savin  
33820 Etauliers

☎ 07 84 31 10 57

@ association.leschampsdupossible@gmail.com

## Le Réseau Santé Social

Le réseau santé social, est une association de bénévoles qui favorise l'accès aux soins sur le territoire de la Haute-Gironde. Il organise des actions de prévention et d'éducation à la santé et peut répondre à des problèmes repérés, par exemple : transport, adhésion mutuelle...



1, place de l'église

33920 Saint-Christoly-de-Blaye

☎ 05 57 33 45 16

@ melissamathe.cls@gmail.com

## TransGironde

Le Transgironde proximité : pour répondre aux besoins des personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion, les communautés des communes des environs proposent un service de Transport à la demande.



☎ 0970 870 870

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transport-la-demande/reserver/gironde>

## Centre Medico-Psychologique

Centre Medico-Psychologique (Centre Hospitalier de Blaye) est un lieu de soin proposant des consultations médico-psychologiques et sociales à toute personne en difficulté psychique.



97, rue de L'Hôpital  
33390 Blaye

☎ 05 57 33 40 00

@ melissamathe.cls@gmail.com



# Vos droits

---

## Le Comité d'éthique

Depuis 2021, l'Adapei 33 s'est dotée d'un Comité d'éthique pour prévenir et répondre aux risques liés aux non-respect de ses valeurs fondamentales.

Le Comité d'éthique est une instance interdisciplinaire et consultative qui permet de réfléchir aux questions qui portent sur le sens et les limites des actions, à partir de situations complexes ou inédites qui confrontent les professionnels au doute quant à la conduite à adopter.

Toutes les parties prenantes (personnes accompagnées, membres de la famille, salariés, partenaires...) peuvent saisir le Comité d'éthique face à une situation complexe et singulière qui vient se confronter à des valeurs ou des principes d'intervention.

### Comment saisir le Comité d'éthique ?

- Par mail : [comite.ethique@adapei33.com](mailto:comite.ethique@adapei33.com)
- Par formulaire sur le site internet : [adapei33.com](http://adapei33.com)
- Par courrier à : Adapei 33 - Comité d'éthique  
Bureaux du Lac II - Bât. R -39 rue Robert Caumont  
33049 Bordeaux Cedex

## Votre personne de confiance

Vous avez le droit de choisir une personne de confiance.

La personne de confiance vous aide à connaître et à comprendre vos droits.

La personne de confiance vous aide à exprimer vos choix. Elle est votre porte-parole, par exemple lors de votre projet personnalisé ou lors vos rendez-vous médicaux.

Vous pouvez choisir votre personne de confiance parmi vos proches, un ami ou un membre de la famille. Elle peut accepter ou refuser.



# L'utilisation des données personnelles et le dossier informatisé

(Loi relative à la Protection des Données Personnelles du 20 juin 2018)

Chaque personne accompagnée à l'Adapei33 a un dossier qui rassemble des informations :

- Administratives
- Médicales
- Éducatives (dont le projet personnalisé)
- Professionnelles

Ce dossier permet aux professionnels de mieux vous connaître tout au long de votre parcours. Ce dossier est présent dans le logiciel informatique Airmes.

Les professionnels ont l'obligation de ne noter que les informations strictement nécessaires et pertinentes pour votre accompagnement.

Ces informations restent confidentielles et sont seulement partagées avec les personnes qui en ont besoin.

Lorsque vous quitterez l'ESAT, vous pourrez partir avec votre dossier pour un autre établissement. Sinon, l'ESAT ne conservera ces données, que pendant 5 ans.

## Si vous souhaitez consulter votre dossier :

- **Pour un accès partiel** : vous pouvez vous connecter à Airmes avec le code d'accès fourni sur demande au coordonnateur de l'établissement.
- **Pour voir l'ensemble du dossier**, faites une demande écrite à la direction de l'ESAT. L'équipe peut vous accompagner pour lire les informations.



Conformément aux lois en vigueur, vous pouvez demander la rectification ou la suppression des données qui vous concernent, en adressant votre demande au directeur de l'établissement.



## Règlement Général sur la Protection des Données

Parce que vous êtes au cœur de votre parcours et de l'Association, l'Adapei33 vous informe régulièrement de son activité. Pour cela, nous avons besoin de votre accord pour utiliser vos données personnelles afin de vous transmettre les différentes communications.



## La bientraitance & la maltraitance

L'Adapei 33 suit les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé.

Ces recommandations garantissent le respect de vos droits, de vos choix et la personnalisation de votre accompagnement. **C'est ce qu'on appelle la bientraitance.**

Depuis fin 2024, l'Adapei 33 a mis en place une stratégie de bientraitance et sensibilise régulièrement les professionnels à la promotion de la bientraitance et à la prévention de la maltraitance. Vous et/ou votre famille pouvez signaler une situation de maltraitance via une adresse mail et un numéro de téléphone dédiés.

☎ **05 24 99 03 54**  
@ **maltraitance@adapei33.com**

Cette adresse mail et ce numéro de téléphone sont affichés dans tous les établissements.

Les informations qui arriveront sur ce numéro de téléphone ou messagerie seront transmises au service qualité de l'Adapei 33.

Il existe aussi un numéro court mis en place par l'État pour signaler les actes de maltraitance commis sur des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap : ☎ **3977**

Vous êtes **victime** ou **témoin** d'un acte de maltraitance ?

**Agissez, signalez !**



① Personne accompagnées - Familles

☎ 05 24 99 03 54

@ maltraitance@adapei33.com

② Professionnel(le)s

☎ Faites une déclaration d'événement indésirable (EI)

**Personnes âgées**  
personnes  
**handicapées**



La **maltraitance**  
est une **réalité**  
il faut en **parler**

Victimes ou témoins, appelez le :

☎ **3977**

C'est d'un appel gratuit. Ouvert de nuit au samedi de 18 h à 1 h.  
**Des professionnels vous écoutent, vous soutiennent, vous orientent.**



## Vos recours en cas de non-respect de vos droits

Si vous considérez que vos droits ne sont pas respectés, ou si vous n'êtes pas d'accord avec une décision qui concerne votre accompagnement, vous pouvez faire un recours en suivant le processus ci-dessous : d'abord en contactant le directeur de l'établissement et jusqu'au défenseur des droits si nécessaire.



### 1. CONTACTEZ LE DIRECTEUR

Contactez le directeur de l'établissement ou du service à l'oral ou à l'écrit



### 2. CONTACTEZ LA DIRECTION GÉNÉRALE ADAPEI 33

39, rue Robert Caumont, Bureaux du Lac II Bâtiment R,  
33049 Bordeaux  
ou par mail à [siege@adapei33.com](mailto:siege@adapei33.com)



### 3. CONTACTEZ UN MÉDIATEUR EXTERNE

Un médiateur externe est une personne qualifiée mandatée par le Conseil départemental de la Gironde

- Par téléphone au 05 56 99 66 99
- Par courrier : Département de la Gironde  
DGAS/PSA/DAPA/SESPH  
Personnes qualifiées  
Immeuble Gironde Égalité  
CS 71223 - 1 esplanade Charles De Gaulle  
33074 Bordeaux Cedex
- Par courriel : [personnesqualifiees@gironde.fr](mailto:personnesqualifiees@gironde.fr)



### 4. CONTACTEZ LE DÉFENSEUR DES DROITS

M. Lin Daubech : ☎ 09 69 39 00 00  
[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)

# Votre participation au Conseil de la Vie Sociale

---

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est un groupe de personnes élues parmi les personnes accueillies, les familles, les professionnels et les membres de l'association.

Il permet de participer concrètement à la vie de l'ESAT en faisant des propositions d'améliorations sur l'organisation de la vie quotidienne, l'animation, les activités de l'établissement et le règlement de fonctionnement.



En ESAT, les CVS sont dotés d'un budget permettant aux ouvriers de réaliser des projets tout au long de l'année (Chèques vacances, chèque cadeau pour Noël...)

## Vos obligations

---

### Absences



Tous vos rendez-vous extérieurs doivent être pris, dans la mesure du possible, en dehors de vos heures de travail.

Dans tous les cas vous devez prévenir votre moniteur et/ou le secrétariat de toute absence non-prévue, au plus vite.

☎ 05 57 42 63 50

En cas d'arrêt de travail, vous devez envoyer votre arrêt maladie (le document que vous remet votre médecin) au secrétariat de l'ESAT dans les 48h,

Soit par mail à : [esat.lapaillerie@adapei33.com](mailto:esat.lapaillerie@adapei33.com)

Soit par courrier à : **ESAT Braud et Saint-Louis**

1 Bouinot

33820 Braud et Saint-Louis

### Santé



A la signature de votre contrat de soutien et d'aide par le travail, vous passerez une visite médicale à la médecine du travail.

Elle est obligatoire et aura lieu tous les 3 ans maximum.

# Les informations pratiques



## Jours d'ouverture

L'ESAT est ouvert toute l'année du lundi au vendredi. Les horaires de travail dépendent des ateliers et de la saisonnalité. L'atelier horticole travaille certains samedis par an et un week-end lors des portes ouvertes.



## Ouverture du secrétariat et contacts

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h00

### Comment contacter l'ESAT ?



ESAT Braud et Saint-Louis  
1 Bouinot  
33820 Braud et Saint-Louis

@ [esat.lapaillerie@adapei33.com](mailto:esat.lapaillerie@adapei33.com)

📞 Secrétariat : 05 57 42 63 50



## Transport

Vous pouvez venir par vos propres moyens ou utiliser le service de transport mis en place par l'établissement. Le coût du transport est prélevé sur votre salaire.



## Restauration

Vous avez la possibilité de manger sur place. Dans ce cas le prix du repas est prélevé sur votre salaire.

Vous pouvez également amener votre repas ou déjeuner à l'extérieur, en respectant le délai de pause.



## Assurance Responsabilité civile

Une assurance responsabilité civile est souscrite par l'ESAT pour tous les ouvriers. Elle couvre les dommages que vous pourriez causer de manière involontaire.



## Assurance maladie et assurance santé complémentaire

Vous bénéficiez de la couverture de l'assurance maladie (MSA). Vous devez adhérer à une assurance santé complémentaire. Une mutuelle collective vous est proposée au sein de l'ESAT. Si vous souhaitez prendre la mutuelle proposée par l'ESAT, vous pouvez la demander en vous rapprochant de l'Assistante sociale.



## Votre rémunération

L'ESAT vous verse une rémunération dont le montant est fixé par la loi.

Vous percevez votre rémunération sur votre compte bancaire à la fin de chaque mois.

En fonction de votre situation, vous pouvez également percevoir des aides :

### - L'Allocation Adulte Handicapé

L'Allocation Adulte Handicapé (AAH) est une aide financière.

Cette aide financière vient compléter votre rémunération de l'ESAT.

Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

### - La Prime d'activité

La prime d'activité est un complément de revenu mensuel pour des personnes qui travaillent.

Elle est versée par la caisse d'Allocations familiales (Caf) ou par la Mutualité sociale agricole (Msa).

Elle est calculée en fonction des revenus et du nombre de personnes dans le foyer.



## Vos congés

Vous avez droit à 28 jours de congés par an que vous devez prendre du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Pour que l'ESAT puisse organiser le travail en votre absence, vous devez **poser vos congés** avant de vous absenter.



L'ESAT peut vous renseigner sur vos droits.

Le coordonnateur peut également vous aider à remplir les documents qui vous permettront de faire valoir vos droits, en lien avec votre mandataire de protection.

### Pour en savoir plus ...

vous pouvez demander au coordonnateur de l'ESAT, le document de présentation en FALC.



### Comment poser vos congés ?

Vous devez compléter une fiche de demande d'absence et la remettre à votre moniteur référent.



# Contacts utiles

---

## Siège Adapei 33

39 rue Robert Caumont, Les bureaux du Lac II - Bât. R  
33049 Bordeaux Cedex - Tél. 05 56 11 11 11 - [www.adapei33.com](http://www.adapei33.com)

## Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

1 esplanade Charles de Gaulle - 33074 Bordeaux  
Tél. 05 56 99 66 99 - [www.mdph33.fr](http://www.mdph33.fr)

## Assurance Maladie - MSA

13 rue Ferrère - 33052 Bordeaux Cedex  
Tél. 05 56 01 83 83 - [www.gironde.msa.fr](http://www.gironde.msa.fr)

## Caisse d'Allocation Familiale (CAF)

949 avenue du Parc des expositions - 33260 La Teste de Buch  
Tél. 0 810 25 33 10 - [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## Action Logement

10 rue Esprit des Lois - 33000 Bordeaux  
Tél. 05 56 43 75 00 - [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

Centre Intercommunal d'Action Sociale de Blaye - 05 57 42 75 20

Centre Intercommunal d'Action Sociale de Saint-Ciers sur Gironde -  
05 57 42 61 99

# Annexes au livret d'accueil

---

## Les documents obligatoires qui vous sont remis à l'admission

- Le règlement de fonctionnement de l'ESAT
- Le Contrat de Soutien et d'Aide par le Travail (CSAT)
- La charte des droits et libertés
- Le droit à l'image
- Le Règlement Général sur la protection des données (RGPD)
- L'information sur la désignation de la personne de confiance
- Le plan d'accès à l'établissement

## Sur l'organisation de l'établissement

- L'organigramme de l'ESAT

## Les documents de présentation de l'Adapei 33

- Le flyer de la Section locale Haute Gironde et Libournais
- Le Projet associatif

# A - Z

## Lexique des abréviations

|         |                                                                   |
|---------|-------------------------------------------------------------------|
| AAH :   | Allocation aux Adultes Handicapés                                 |
| APL :   | Aide Personnalisée au Logement                                    |
| ARS :   | Agence Régionale de Santé                                         |
| CAF :   | Caisse d'Allocations Familiales                                   |
| CCAS :  | Centre Communal d'Action Sociale                                  |
| CDAPH : | Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées |
| CPAM :  | Caisse Primaire d'Assurance Maladie                               |
| CSAT :  | Contrat de Soutien et d'Accompagnement par le Travail             |
| CVS :   | Conseil de la Vie Sociale                                         |
| ESAT :  | Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail          |
| FH :    | Foyer d'Hébergement                                               |
| GEM :   | Groupe d'Entraide Mutuelle                                        |
| LF :    | Logement-Foyer                                                    |
| MDPH :  | Maison Départementale des Personnes Handicapées                   |
| MSA :   | Protection sociale du monde agricole et rural                     |
| PCH :   | Prestation de Compensation du Handicap                            |
| RAE :   | Reconnaissance des Acquis de l'Expérience                         |
| RQTH :  | Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé             |
| SAVS :  | Service d'Accompagnement à la Vie Sociale                         |
| STP :   | Section à temps partiel                                           |
| UH :    | Unité d'Hébergement                                               |
| VAE :   | Validation des Acquis de l'Expérience                             |

Actualités  
Agenda  
Informations  
Parutions  
Offre de services  
Etc...



Retrouvez l'Adapei 33 sur



adapei33.com  
entreprise.adapei33.com

Crédits photos ® - Les photos de ce livret d'accueil ont été prises sur les établissements du pôle Travail et Insertion professionnelle de l'Adapei 33

Adapei 33

Bureaux du Lac II - Bât. R  
39, rue Robert Caumont  
33049 Bordeaux Cedex  
siege@adapei33.com Tél. 05 56 11 11 11

